

**PROCES VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026**

Ouverture de la séance 10H00

PRESENTS : Le président Frédéric TOUSSAINT, Françoise BEZIAT, Dominique BONNARD , Olivier HOFFMANN, Sandrine LURENBUM, Martine MORIN, Audrey RAMPIN, Marc RAYNOUARD, Séverine VANDIST, TROUBAT Jean-Eric, PONS Louis, VILLEMAGE Christophe, HADHJADJ-AUPHAN Aurélien, DOMEJEAN Guillaume.

REPRESENTES : Gloria CALIGIANA procuration à Louis PONS
Francine CLERC procuration à Frédéric TOUSSAINT
Jean-René DOUCHET procuration à Audrey RAMPIN

ABSENTS : Marc OLIVA
Patricia RATAGNE

SECRETAIRE DE SEANCE : Martine MORIN

LE QUORUM EST ATTEINT.

ORDRE DU JOUR

Désignation des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale

DELIBERATION ADOPTEE

M le Maire expose la situation :

« Compte tenu de la strate de la commune, il nous faut 5 titulaires et 3 suppléants.

Il n'y a aucune obligation à proposer 1 poste de titulaire et 1 poste de suppléant aux élus de l'opposition cependant, cette proposition sera validée car elle est démocratique »

Sont élus à l'unanimité :

LISTE MAJORITAIRE :

TITULAIRES

Frédéric TOUSSAINT

Martine MORIN

Marc RAYNOUARD

Audrey RAMPIN

SUPPLEANTS :

Sandrine LURENBUM

Jean-Eric TROUBAT

LISTE D'OPPOSITION :

TIULAIRE :

Guillaume DOMEJEAN

SUPPLEANT :

Dominique BONNARD

La parité est respectée.

QUESTIONS DIVERSES

Jean-Eric TROUBAT : « Votre vote portera sur un candidat particulier ou en votre âme et conscience ? »

M. le Maire : « Sans idéologie politique »

Avant de clore la séance M. le Maire fait le point sur les nominations au sein de l'agglomération PROVENCE VERTE, il nous cite les noms des présidents des différentes délégations et des présidents des différents syndicats.

Fin de séance 11H

La secrétaire de séance
Martine MORIN



Le Maire
Frédéric TOUSSAINT

